

## Commune d'Athis Val de Rouvre

Athis Val de Rouvre, le 1<sup>er</sup> décembre 2022

*A l'attention des Présidents des Associations  
du territoire d'Athis Val de Rouvre*

### **Objet : Dossiers de demande de subvention 2023**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le dossier de demande de subvention au titre de l'année 2023.

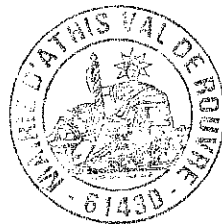
La date de retour de vos demandes a été fixée au **28 Février 2023** afin de permettre l'instruction des dossiers dans de bonnes conditions, préalablement à la décision du conseil municipal qui statuera sur les attributions de subvention 2023.

Suivant l'ordonnance n°2015-904 du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations, la collectivité s'est mise en conformité avec la législation qui précise que « *les demandes de subvention présentées par les associations auprès d'une autorité administrative...sont établies selon un formulaire unique dont les caractéristiques sont précisées par décret* ».

Ce formulaire de demande de subvention est également téléchargeable sur le site de la commune ([www.athisvalderouvre.fr](http://www.athisvalderouvre.fr)). Ce formulaire concerne l'ensemble de vos demandes, en nature ou en numéraire, dans le cadre du fonctionnement usuel de votre association ou d'un projet spécifique.

Enfin, j'attire également votre attention sur l'importance de la complétude de votre dossier, dont les pièces à joindre sont expliquées au dos de ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Le Maire délégué,

Eliane DENIAUX



## Comment faire votre demande de subvention ?

(Attention date limite de dépôt de votre dossier : 28 février 2023)

- 1) Motiver dans un courrier d'accompagnement adressé à la Mairie d'Athis Val de Rouvre – 16 place Saint Vigor – Athis de l'Orne 61430 ATHIS VAL DE ROUVRE, votre demande de subvention.
  
- 2) Compléter le dossier de demande de subvention ci-joint (*le dossier simplifié est à compléter pour les demandes de subventions inférieures ou égales à 1 000€, au-delà il faut compléter l'autre dossier*)

Ce dossier est téléchargeable sur le site Internet d'Athis Val de Rouvre ([www.athisvalderouvre.fr](http://www.athisvalderouvre.fr)).

Il est rappelé que pour toute demande de subvention, un numéro SIRET est obligatoire.

### 3) Joindre à votre dossier les pièces suivantes :

- Composition du bureau (fonctions) et du Conseil d'Administration
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier)
- Bilan et compte de résultat du dernier exercice clos
- Derniers relevés de tous les comptes bancaires de l'association
- Statuts de l'association en cas de modification (signés et datés)
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom de l'association et portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET

Pour une première demande, il conviendra de joindre également le récépissé de déclaration en Préfecture, les statuts de l'association (signés et datés) et la déclaration INSEE d'inscription au répertoire SIRENE.

*Pour toute demande d'information complémentaire :*

*Mme DENIAUX Eliane – tél 06 08 41 67 95*